



Impayés organisme de crédit revolving

Par **LOUSE**, le **09/09/2015** à **17:04**

Bonjour,

Il y a 10 ans j'ai contracté un crédit revolving Cofinoga, j'ai rapidement eu des problèmes de remboursement et je n'ai plus remboursé mes créances.

J'ai essayé d'échelonner mais c'était impossible de s'y tenir (chômage, difficultés financières...)

Je n'ai pas eu de nouvelles durant 5/6 ans.

Depuis 6 mois, je reçois des courriers d'huissier, et hier un avis de dépôt d'acte que je dois apparemment aller retirer. Il est noté à la main, que la prochaine visite serait une saisie...

Que dois-je faire ? Je suis perdue, n'y a t-il pas un délai de prescription ?

Merci pour votre aide